



PROCES-VERBAL

Assemblée générale du BAT 03

Bourbonnais Airsoft Team
27 route de Chapeau, 03340 Neuilly le réal

Le 17/02/2015 à 19h30 salle des fauvettes à Neuilly le réal, les membres de l'association BAT 03 se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation du président.

L'assemblée était présidée par Boissery Sylvain président de l'association, il était assisté d'un secrétaire de séance Perronnet Thierry secrétaire de l'association et de Bréchet Grégory trésorier de l'association. Lustière Gaétan et Lafaye Félicien ont été désignés comme commissaires aux comptes.

Plus de la moitié des membres étaient présents. L'assemblée a donc pu valablement délibérer.

Etaient présent Gallaud Jean-Pierre représentant la mairie de Neuilly le réal et Marius Benoit président de la fédération française d'Airsoft et président des ROMEO SOFT.

L'ordre du jour a été rappelé par le président :

- Rapport moral et financier
- Questions diverses
- Renouvellement des mandats des membres du bureau

Il a été fait lecture des différents rapports.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

Sécurité, sécurité sur le terrain, aménagement du terrain, séminaires d'entreprises, Marius Benoit président de la fédération française d'Airsoft a fait une brève présentation de la FFA.

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Rapport moral et financier : l'assemblée générale adopte la délibération à l'unanimité

Renouvellement des mandats des membres du bureau : l'assemblée générale renouvèle Boissery Sylvain, Grérory Bréchet, Perronnet Thierry, Frédéric Chatut, Voiturin Christophe, Gimet Stéphane en qualité de membre du bureau. Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts de l'association. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h00.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

A Neuilly le real, le 18/02/2015

Le président de séance

le secrétaire de séance